



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### acide chlorhydrique 10 - 25%

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	acide chlorhydrique 10 - 25%
Numéro du produit	22885
Synonymes; marques commerciales	HYDROGEN CHLORIDE SOLUTION, MURIATIC ACID, PICKLERS ACID, TA REDUCER, HYDROCHLORIC ACID MON11.4%, ACIDE CHLORHYDRIQUE 20% SOL, HYDROCHLORIC ACID 22% SOLU, HYDROCHLORIC ACID 18% SOLU, HYDROCHLORIC ACID 12.5% SOLU, HYDROCHLORIC ACID 21% SOL, HYDROCHLORIC ACID 17%, HYDROCHLORIC ACID 12%, ACIDE CHLORHYDRIQUE 10%, ACIDE HYDROCHLORIQUE 15%, ACIDE CHLORHYDRIQUE 13%, XZIOX ACT900, REGEN H, HYDROCHLORIC ACID 18%, HYDROCHLORIC ACID 15%, HYDROCHLORIC ACID 16% SOL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro index UE	017-002-01-X
Numéro CE	231-595-7

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chimique Intermédiaire pour l'industrie chimique Réactif de laboratoire pour le contrôle du ph Produit d'entretien. Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	--

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	22885

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

## acide chlorhydrique 10 - 25%

<b>Dangers physiques</b>	Met. Corr. 1 - H290
<b>Dangers pour la santé humaine</b>	Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non Classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-595-7

#### Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger**  
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Mentions de mise en garde**  
 P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

<b>Nom du produit</b>	acide chlorhydrique 10 - 25%
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119484862-27-XXXX
<b>Numéro index UE</b>	017-002-01-X
<b>Numéro CAS</b>	7647-01-0
<b>Numéro CE</b>	231-595-7
<b>Commentaires sur la composition</b>	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

## acide chlorhydrique 10 - 25%

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Irritation des voies respiratoires supérieures.

**Contact cutané** Provoque de graves brûlures.

**Contact oculaire** Provoque de graves brûlures.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Consulter un médecin.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Chlorure d'hydrogène (HCl).

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## acide chlorhydrique 10 - 25%

**Précautions d'utilisations** Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Métaux communs.

**Classe de stockage** Stockage de produits corrosifs.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 5 ppm 8 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 10 ppm 15 mg/m<sup>3</sup>

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 8 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 15 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** - eau douce; 36 mg/l  
- eau de mer; 36 mg/l  
- rejet intermittent; 45 mg/l  
- Station d'épuration des eaux usées; 36

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection des yeux/du visage** Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Polychlorure de vinyle (PVC) l'épaisseur du gant 1.2mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

**Mesures d'hygiène** Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type E. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## acide chlorhydrique 10 - 25%

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide en ébullition. Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore à jaune pâle.
<b>Odeur</b>	Acide.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 1
<b>Point de fusion</b>	~ -10 @ 10% ~ -55 @20%°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	108°C
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	11 mm Hg
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	>1.05 @ 15.5°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Autres informations</b>	Inconnu.
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible.

## acide chlorhydrique 10 - 25%

<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Bases.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Métaux

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Bases fortes. Oxydants puissants. Autres métaux ou alliages.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Chlorure d'hydrogène (HCl). Chlore. Hydrogène.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des brûlures.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## acide chlorhydrique 10 - 25%

<b>Exposition unique STOT un</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Organes cibles</b>	Système respiratoire, poumons
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Inhalation</u></b>	
<b>Inhalation</b>	Irritant pour les voies respiratoires.
<b><u>Ingestion</u></b>	
<b>Ingestion</b>	Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
<b><u>Contact cutané</u></b>	
<b>Contact cutané</b>	Provoque de graves brûlures.
<b><u>Contact oculaire</u></b>	
<b>Contact oculaire</b>	Provoque de graves brûlures.
<b><u>Symptômes</u></b>	
<b>Symptômes</b>	Irritation sévère, brûlure et larmolement.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 20.5 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 0.45 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.73 mg/l,

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## acide chlorhydrique 10 - 25%

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>Général</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1789
N° ONU (IMDG)	1789
N° ONU (ICAO)	1789
N° ONU (ADN)	1789

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ACIDE CHLORHYDRIQUE
Nom d'expédition (IMDG)	ACIDE CHLORHYDRIQUE
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROCHLORIC ACID
Nom d'expédition (ADN)	ACIDE CHLORHYDRIQUE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C1
Étiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

#### Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**acide chlorhydrique 10 - 25%**

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2R
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)</b>	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

## acide chlorhydrique 10 - 25%

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

### Date de révision

13-05-22

### Numéro de version

3.001

### Remplace la date

28-08-18

### Numéro de FDS

22885

**acide chlorhydrique 10 - 25%**

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



## Scénario d'exposition Industrial Use

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial Use
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction dans des systèmes fermés et encapsulés. comprend des expositions accidentelles lors du recyclage/valorisation, du transfert de matériel, du stockage et du prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

#### Salarié

## Industrial Use

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	<p>ERC1 Fabrication de la substance</p> <p>ERC2 Formulation dans un mélange</p>
---	---

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

#### Mesures de management du risque

<b>Bonnes pratiques</b>	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<b>Mesures techniques</b>	vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement des déchets</b>	Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.
-------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %. Sauf indications contraires.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

## Industrial Use

**Temperature** L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Utiliser des pompes à tambour. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

### Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

**Exposition**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation : exposition 0.02 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation : exposition 1.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation : exposition 3.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation : exposition 3.0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.4

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation : exposition 7.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.9



## Scénario d'exposition Industrial use as an intermediate

### Identité du scénario d'exposition

<b>Nom du produit</b>	Hydrochloric Acid
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119484862-27-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	7647-01-0
<b>Numéro CE</b>	231-595-7
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

<b>Titre principal</b>	Industrial use as an intermediate
<b>Portée du processus</b>	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
<b>Secteur principal</b>	SU3 Utilisations industrielles
<b>Secteur d'utilisation</b>	SU4 Fabrication de produits alimentaires SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU19 Bâtiment et travaux de construction

#### Environnement

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
---	--------------------------------------

#### Salarié

## Industrial use as an intermediate

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.  
Jours d'émission: 360 jours/ans

#### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Liquide

**Pression de la vapeur** Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 360 jours/ans, , .

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Temperature** L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Industrial use as an intermediate

### Mesures de protection techniques

Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que le transvasement du matériel soit effectué selon les mesures appropriées relatives à la réception de vapeur ou à la ventilation. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Utiliser des pompes à tambour. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

#### Mesures d'organisation

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

### Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 1.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 3.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire : exposition 3.0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.4

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) : exposition 7.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.9



## Scénario d'exposition

### Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

## Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 20% Sauf indications contraires.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.  
Jours d'émission: 360 jours/ans

#### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Liquide

**Pression de la vapeur** Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Temperature** L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

#### Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

**Information supplémentaire** Éliminer immédiatement les quantités renversées.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

## Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 1.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 3.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition : exposition 3.00 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.4</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) : exposition 7.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.9</p>



## Scénario d'exposition Industrial use of substance and formulations

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of substance and formulations
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

#### Salarié

## Industrial use of substance and formulations

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.  
Jours d'émission: 360 jours/ans

#### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Temperature** L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Industrial use of substance and formulations

### Mesures de protection techniques

Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Exposition générale (systèmes ouverts) vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. Utiliser des pompes à tambour. prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures. si possible, automatiser l'activité. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

#### Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.  
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

### Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0  
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 1.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2  
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 3.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5  
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition : exposition 3 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.4  
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main : exposition 7.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.9  
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire : exposition 1.8 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 8 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2



## Scénario d'exposition Professional use of the substance and formulations

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of the substance and formulations
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

#### Salarié

## Professional use of the substance and formulations

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Exposition générale (systèmes fermés) Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Exposition générale (systèmes ouverts) manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éliminer immédiatement les quantités renversées.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.  
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.
--	---

## Professional use of the substance and formulations

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration. Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.



## Scénario d'exposition Consumer end use

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer end use
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

## Consumer end use

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Exposition générale (systèmes fermés) Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Exposition générale (systèmes ouverts) manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.
---	--

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éliminer immédiatement les quantités renversées.
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.  
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

### Propriétés du produit

<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.
--	---

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

### Mesures de management du risque

<b>Bonnes pratiques</b>	Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
-------------------------	--

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement des déchets</b>	Une station d'épuration domestique n'est pas nécessaire.
-------------------------------	--

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

### quantités utilisées

Quantité par application: 0.5 litre

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 5 jours/ans

## Consumer end use

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Temperature** L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Temps d'exposition** Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

**Information du consommateur** ne pas appliquer sans gants. Utiliser une protection oculaire adaptée.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.